

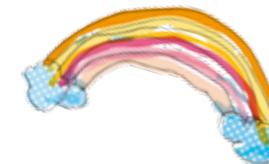


LA RELATION AVEC LES ENFANTS



Un référentiel éducatif pour l'accueil du jeune enfant à Lyon

ÉDITO



Pour garantir à l'enfant et à sa famille un accueil et un accompagnement de qualité, une réflexion collective a permis de formaliser le « Référentiel éducatif » des équipements Petite Enfance de la Ville de Lyon.

Ce référentiel vise à rendre visibles les valeurs essentielles et incontournables dans l'accueil du jeune Enfant. Conçu comme un véritable outil de travail pour les professionnels, il les encourage à revisiter et réinterroger leurs pratiques au quotidien.

En écho au 1er volet centré plus spécifiquement sur la place des familles, l'approche participative a soutenu pendant plus d'un an la réflexion et la formalisation de ce document, axé autour de l'enfant, cœur de métier des professionnels.

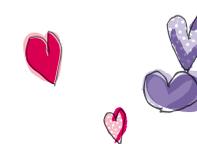
L'accueil proposé au sein des crèches s'appuie sur des valeurs de respect et de bienveillance afin de favoriser bien-être et épanouissement des enfants et de leur famille.

Respect, dans un esprit de co-éducation, des pratiques familiales mais aussi, respect de l'Enfant comme « être en devenir » dont il faut prendre soin.

Bienveillance et confiance dans les ressources de chaque enfant.

Je suis convaincue que l'estime de soi et la capacité à nouer des relations à l'Autre, sereines et respectueuses, sont les bases d'une citoyenneté épanouie et responsable.

Nous portons ainsi l'ambition d'accompagner, aux côtés de sa famille, l'Enfant dans les premières années de ce cheminement.



Madame Blandine REYNAUD
Adjointe au Maire de Lyon,

Déléguée à la Petite Enfance, Centres sociaux et Maisons de l'Enfance

SOMMAIRE



INTRODUCTION4

PRÉAMBULE6

LES TRANSITIONS VÉCUES PAR L'ENFANT 8

VALEUR 1 : Permettre à l'enfant de se familiariser avec la crèche 9

VALEUR 2 : Accueillir l'enfant au quotidien dans le respect de son individualité et de la continuité éducative entre la famille et la crèche 10

VALEUR 3 : Permettre à l'enfant de se repérer par ses rituels qui prennent sens pour lui 11

VALEUR 4 : Accompagner l'enfant qui grandit vers de nouvelles étapes 12

LE BIEN ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT13

VALEUR 5 : Porter une attention particulière à l'enfant et prendre soin de lui 14

VALEUR 6 : Permettre à l'enfant de comprendre, d'exprimer et d'innover dans l'exploration et l'expérimentation 15

VALEUR 7 : Permettre à l'enfant de se construire, de découvrir son environnement par le jeu 16

VALEUR 8 : Penser un espace adapté aux enfants et accessible pour tous17

LE VIVRE ENSEMBLE ET LA SOCIALISATION 17

VALEUR 9 : Accompagner l'enfant dans l'apprentissage du « vivre ensemble » 18

VALEUR 10 : Permettre à l'enfant de s'ouvrir à la diversité 19

VALEUR 11 : Favoriser l'éveil culturel et artistique20

CONCLUSION21

BIBLIOGRAPHIE23





LES VALEURS DÉONTOLOGIQUES ET ÉTHIQUES DU RÉFÉRENTIEL

Des valeurs déontologiques et éthiques sous-tendent ce référentiel et concourent à une prise en charge de qualité des enfants dans les établissements d'accueil.

L'éthique renvoie à une interprétation individuelle de la morale, c'est-à-dire à une dissociation pratique entre ce qui est bien et ce qui est mal.

La déontologie s'appuie sur une éthique partagée et sur des convictions fortes. Elle renvoie aux principes moraux ou aux obligations qui s'imposent à des professionnels, ici ceux de la petite enfance.

Le respect et la confidentialité sont les piliers fondateurs de ces valeurs déontologiques et éthiques.

Le respect fait référence à l'obligation de non-jugement, à l'acceptation de tous et au droit à la différence ainsi qu'à l'égalité de traitement des enfants et de leur famille.

La confidentialité renvoie au devoir des professionnels de limiter l'accès d'une information aux seules personnes admises à la connaître et ce, dans un lieu approprié.

La mise en pratique de ces valeurs est essentielle pour instaurer **une relation de confiance** entre l'équipe de professionnels et les familles.

PRÉAMBULE



Ce second volet du Référentiel Éducatif est centré sur **l'enfant et sa vie quotidienne dans les établissements d'accueil du jeune enfant** de la Ville de Lyon. Ces derniers visent à proposer un accueil de qualité, s'adaptant à chaque enfant et à sa famille de manière individualisée au sein d'un collectif.

L'accueil de l'enfant et de sa famille s'articule autour de 3 thématiques :



- ◆ Les transitions vécues par l'enfant
- ◆ Le développement et le bien être de l'enfant
- ◆ Le Vivre Ensemble et la socialisation de l'enfant

Chacune de ces thématiques fait l'objet d'une réflexion continue au sein des équipes à partir des postulats qui orientent les postures et les pratiques professionnelles :

- ◆ **Chaque enfant est unique** du fait de son histoire et de son environnement familial, social et culturel.
- ◆ L'enfant est reconnu et respecté en tant que personne en devenir. Les professionnels s'inscrivent dans **une posture bienveillante** à son égard.
- ◆ **L'enfant est le premier acteur de son développement**, capable d'initiatives et partenaire dans ses interactions avec autrui. Ses capacités d'autonomie sont reconnues, « accompagnées » et « nourries ».
- ◆ La **sécurité physique et affective** est une condition indispensable au développement de l'enfant.
- ◆ La coopération parents/professionnels fonde la **continuité éducative** favorable au bien-être de l'enfant.
- ◆ Le travail sur **le projet éducatif** et **la diversité des propositions pédagogiques** font de tous les temps de l'accueil au quotidien des moments riches pour l'enfant.



L'ACCUEIL

À l'origine, les crèches étaient centrées sur la garde et le soin. Depuis le décret d'août 2000, elles sont dénommées « Etablissements d'accueil du jeune enfant » (E.A.J.E) et ont pour missions l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être de l'enfant (dans le langage commun, on continue d'utiliser le mot crèche).

L'accueil dans les crèches et chez les assistantes maternelles est une étape dans le parcours de vie de l'enfant. Il est constitué de différents temps et lieux de vie. Les professionnels accompagnent l'enfant au long de ce parcours avec le souci de faciliter les transitions et d'alimenter les liens.

Accueillir c'est :

- porter une attention à l'enfant, dans un souci de sécurité et de bienveillance, avec en filigrane une notion de protection
- « être là pour l'enfant », disponible, à l'écoute de ce qu'il laisse percevoir dans ces temps d'accueil, chargés d'émotions et parfois d'inquiétudes pour le professionnel, c'est également « aller vers » l'enfant.



LES TRANSITIONS VÉCUES PAR L'ENFANT

La question du lien est au cœur de l'accueil du jeune enfant. Le maintien et le développement des liens entre parents, enfants et professionnels, essentiels au processus de construction identitaire de l'enfant, s'effectuent par un travail sur les transitions. L'enfant fait l'objet d'une attention particulière de la part des professionnels engagés dans une posture qui respecte la fonction parentale sans la reproduire à l'identique ni s'y substituer.



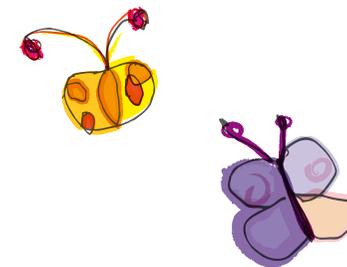
“

S'approprier
Qu'est-ce que signifie « approprier »? C'est une chose trop
oubliée, dit le renard. Ça signifie créer des liens...

Antoine de St-Exupéry

”

VALEUR 1 PERMETTRE À L'ENFANT DE SE FAMILIARISER AVEC LA CRÈCHE



- ◆ L'adaptation est un processus qui permet à l'enfant de découvrir son nouvel environnement.
- ◆ C'est une démarche d'ajustement progressif et réciproque qui permet de tisser un lien de confiance entre l'enfant, sa famille et les professionnels.
- ◆ L'adaptation s'effectue dans le cadre d'un accueil individualisé.
- ◆ La familiarisation est facilitée par une posture d'accueil des professionnels fondée sur le respect, le non jugement, l'écoute, la patience, l'échange ...
- ◆ Les professionnels veillent à accompagner la séparation de l'enfant et de sa famille.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Anticiper l'arrivée de l'enfant,
- ◆ Prévoir un membre de l'équipe faisant « référence » qui garantit la continuité de la prise en charge de l'enfant. Il est l'interlocuteur privilégié de la famille ;
- ◆ Respecter les rythmes, les besoins, les habitudes de chaque enfant,
- ◆ Proposer des modalités et une durée d'adaptation variables et ajustables en fonction de chaque enfant et de sa famille,
- ◆ Prendre en compte les situations spécifiques (accueil d'urgence, protection de l'enfance, accueil du mois d'août, maladie, situation de handicap...)
- ◆ Repérer par l'observation l'attitude de l'enfant face à la séparation et l'accompagner,
- ◆ Mettre en place des outils qui favorisent le partage de la connaissance de chaque enfant,
- ◆ Aider le parent à partir et le rassurer, c'est aussi rassurer l'enfant.



VALEUR 2 ACCUEILLIR L'ENFANT AU QUOTIDIEN DANS LE RESPECT DE SON INDIVIDUALITÉ ET DE LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

- ◆ Par l'observation et les échanges avec la famille, les professionnels développent une connaissance partagée de l'enfant.
- ◆ Les séparations et retrouvailles sont des moments forts. Ils permettent à l'enfant de faire le lien entre ses différents lieux de vie. La relation de confiance entre parents et professionnels rend ces moments rassurants pour l'enfant.
- ◆ Les échanges au quotidien avec la famille participent à la construction du lien. Une cohérence peut ainsi s'établir entre ce que l'enfant vit à la maison et à la crèche.
- ◆ La volonté d'établir une continuité éducative implique une responsabilité commune entre parents et professionnels.
- ◆ Les professionnels, par le travail en équipe veillent à rendre compatible l'accueil personnalisé de l'enfant et les contraintes d'un accueil collectif.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Adopter une attitude bienveillante et sans jugement vis-à-vis de chaque enfant et de sa famille,
- ◆ Rechercher la juste distance dans la relation individuelle avec l'enfant par l'observation et la verbalisation,
- ◆ Reconnaître et accepter ses limites dans une situation professionnelle et, être capable de passer le relais,
- ◆ Se rendre disponible pour une prise en charge individuelle de l'enfant et anticiper les temps de séparations et de retrouvailles,
- ◆ Prévoir les modalités de transmission des informations entre parents et professionnels, nécessaires au bon déroulement du temps d'accueil,
- ◆ Échanger avec les parents lors des retrouvailles sur les moments forts et privilégier les anecdotes,
- ◆ Penser les conditions d'allaitement des mamans pour préserver ce temps privilégié mère-enfant.

VALEUR 3

PERMETTRE À L'ENFANT DE SE REPÉRER PAR DES RITUELS QUI PRENNENT SENS POUR LUI

- ◆ Les rituels structurent la journée de l'enfant et lui permettent de se repérer dans l'espace et dans le temps.
- ◆ Ils aident l'enfant dans sa relation avec les adultes et avec les autres enfants.
- ◆ Ils aident l'enfant à vivre ses émotions, à maîtriser ce qui se passe autour de lui et à développer son autonomie.
- ◆ Les professionnels font évoluer les rituels et les adaptent en fonction des besoins de l'enfant et du groupe.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Aider l'enfant à se repérer dans les différents temps qui structurent la journée de crèche par des rituels ludiques,
- ◆ Faire une place aux objets transitionnels (doudous, sucettes) selon le besoin de l'enfant,
- ◆ Respecter les rituels parents/enfant,
- ◆ S'appuyer sur l'observation de l'enfant pour réinterroger et adapter régulièrement les rituels afin qu'ils gardent leur sens.





VALEUR 4 ACCOMPAGNER L'ENFANT QUI GRANDIT VERS DE NOUVELLES ÉTAPES

- ♥ Créer les conditions favorables aux passages d'une section à l'autre ou d'un changement de groupe.
- ♥ Accompagner l'enfant dans le passage de la crèche à l'école.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ♥ Permettre à l'enfant de se familiariser avec de nouveaux espaces, lieux, rythmes de vie et professionnels,
- ♥ Aider l'enfant à se construire une image de l'école,
- ♥ Développer le lien entre la crèche et l'école pour favoriser la découverte d'un lieu semblable à celui qu'il fréquentera par la suite.



LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Les professionnels veillent au bien-être et au développement de l'enfant. Cela se traduit par une attention et une observation portées à l'enfant lors des temps de sommeil et de repos, de repas, de soins, de jeux, d'exploration et d'expérimentation qui rythment la vie de l'enfant en crèche.

Sur tous ces temps du quotidien, les professionnels agissent en résonance avec l'enfant et l'accompagnent en respectant son rythme : « suivre l'enfant plutôt que le précéder ».



“ Accompagner signifie littéralement se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui : même espace, même temps et même rythme. Accompagner c'est être ici, avec et maintenant. (...) l'accompagnement c'est finalement soutenir les efforts de l'autre dans la mélodie qu'il développe. ”

Catherine Sellenet, sociologue, professeur en Sciences de l'éducation et chercheur au CRIEN (Centre de Recherche en éducation de Nantes)



VALEUR

5

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ENFANT ET PRENDRE SOIN DE LUI



Prendre soin d'un enfant, c'est plus que de s'occuper de son corps, c'est aussi l'accompagner dans sa construction psychique.

La cohérence des pratiques au sein d'une équipe est une exigence pour la continuité des soins.

- ♦ La notion de « **référence** » est réfléchiée en équipe dans le sens « **avoir le souci de** ».
- ♦ Par la **connaissance** des étapes de développement de l'enfant, par **l'observation** et les **échanges avec les familles**, les professionnels adaptent leur intervention.
- ♦ Par l'attention particulière portée à chaque enfant ils assurent un **rôle de prévention**.
- ♦ En matière de sommeil, de repos et d'alimentation, **la singularité de chaque enfant** est respectée (son développement, sa culture, ses rituels d'endormissement, ses rythmes) en **conciliation avec la vie en collectivité**.
- ♦ L'organisation du repas répond aux besoins et à l'équilibre nutritionnel de l'enfant. C'est un **moment de plaisir**, de **découverte** et de **partage**.
- ♦ Les soins d'hygiène sont prodigués dans un **climat de confiance** et de sécurité physique et psychique.
- ♦ L'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de la propreté respecte le **processus naturel** et ne relève pas d'un apprentissage.
- ♦ Les **initiatives de l'enfant** sont respectées et valorisées.

REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ♦ Favoriser la disponibilité des professionnels auprès des enfants par une organisation pensée collectivement,
- ♦ Mettre en place un environnement adapté, une organisation cohérente, définir le rôle et la place de chaque professionnel (par exemple sur le temps des repas: taille des groupes, nombre de services...),
- ♦ Favoriser une prise en charge de l'enfant par une même personne, tout au long des soins (repas, change, endormissement...) et mettre en place des outils de transmission entre professionnels,
- ♦ Adopter une posture d'observation et d'écoute pour une connaissance fine de l'enfant
- ♦ Veiller à ne pas faire à la place de l'enfant notamment dans les temps du quotidien (habillage, repas, propreté) par la pratique et l'attitude professionnelle (bienveillance, observation, disponibilité, responsabilité),
- ♦ Repérer les signes de fatigue pour être au plus près du rythme de l'enfant,
- ♦ Accompagner l'enfant dans le temps d'endormissement et de réveil,
- ♦ Confectionner des repas sur place avec des aliments de qualité,
- ♦ Prendre en compte les régimes alimentaires liés à des problèmes de santé (allergies et maladies métaboliques),
- ♦ Proposer à l'enfant de goûter les aliments sans le forcer.

VALEUR 6

PERMETTRE À L'ENFANT DE COMPRENDRE, D'EXPRIMER ET D'INNOVER DANS L'EXPLORATION ET L'EXPÉRIMENTATION



- ◆ Les **ressources** et les **potentialités de chaque enfant** sont reconnues et valorisées.
- ◆ L'**échange relationnel** avec l'enfant se construit à travers le langage (verbal, non verbal), le toucher, les gestes, les attitudes, les regards, les expressions...
- ◆ Par la **mise en mots**, les professionnels aident l'enfant à comprendre et à exprimer ce qu'il vit.
- ◆ Par la **parole**, les professionnels accompagnent l'enfant vers le **langage**.
- ◆ Les professionnels respectent les tâtonnements de l'enfant et **nourrissent son envie de découvrir** et de faire de nouvelles expériences.
- ◆ Les professionnels **accompagnent** l'enfant dans sa « **prise de risque** » et lui permettent de prendre conscience de ses ressources et de ses limites.
- ◆ L'organisation de la crèche permet d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Avoir confiance en l'enfant et en ses capacités,
- ◆ Apprécier la juste distance entre le « laisser faire seul » et le soutien à l'enfant lorsqu'il est en « difficulté »,
- ◆ Dans les interactions avec l'enfant, éviter les projections de valeurs et de sentiments personnels ainsi que les interprétations arbitraires,
- ◆ Soutenir, encourager et valoriser les découvertes de l'enfant,
- ◆ Accepter et chercher à comprendre les manifestations émotionnelles de l'enfant,
- ◆ Poser les repères qui fixent les limites, donner du sens au « non » que l'on pose, maintenir le cadre,



“ Les jeunes enfants sont des êtres éminemment actifs et inventifs dotés d'un appétit féroce de compréhension et d'action envers les personnes et les choses

Les Bébés entre eux : découvrir, jouer, inventer ensemble

Mira Stambak, Michele Barriere, Laura Bonica, Renee Maisonneuve - 1983

”



VALEUR

PERMETTRE À L'ENFANT DE SE CONSTRUIRE, DE DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT PAR LE JEU

Le jeu est le fil rouge de la journée. Il accompagne les temps du quotidien.

- Le jeu est l'activité principale de l'enfant. C'est une activité spontanée ou suscitée, individuelle ou collective. Le jeu est essentiel au développement de l'enfant. Les professionnels le favorisent sous ses différentes formes.
- Le jeu est un moment de plaisir, d'échanges et de partage entre les enfants et entre les enfants et les professionnels.
- Par l'approche éducative du jeu, les professionnels créent un espace d'expérimentation qui permet à l'enfant de développer ses potentialités à son rythme, de se découvrir, de se construire et d'exister.
- Par la diversité des supports, des pratiques et par l'innovation pédagogique, les professionnels créent les conditions favorables pour que l'activité jeu développe chez l'enfant son imaginaire et sa créativité.
- Le jeu permet à l'enfant d'exprimer et d'apprivoiser ses émotions.
- Le jeu s'appuie sur une logique de découverte et de manipulation : les professionnels mettent l'accent sur le chemin parcouru par l'enfant et non sur le résultat final.



“ Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir, le moteur de son développement.

Le jeu enjeu, Adultes enfants : vivre en communautés. 1985

Jean Epstein ; psychosociologue



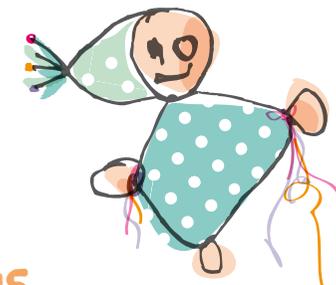
REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- Laisser la possibilité aux enfants de faire, de défaire et de ne « rien » faire,
- Penser des espaces et des jeux qui respectent les rythmes et le développement de l'enfant,
- Favoriser l'activité libre sous le regard bienveillant de l'adulte, alterner avec des activités encadrées,
- Proposer des activités en petits groupes,
- Varié les jeux et permettre à l'enfant de s'approprier des matériaux variés,
- Sensibiliser les équipes à la mise en place d'activités liées à une démarche de développement durable,
- Permettre aux enfants et aux adultes de détourner le jeu de sa fonction initiale,
- Se dégager des stéréotypes de la représentation sexuée des jeux,
- S'autoriser de la spontanéité.

VALEUR

8

PENSER UN ESPACE ADAPTÉ AUX ENFANTS ET ACCESSIBLE POUR TOUS



La conception et l'aménagement de l'espace sont partie prenante du projet pédagogique

- ♦ L'aménagement des locaux offre **des espaces sécurisés, rassurants et confortables** qui répondent aux besoins de l'enfant. Ils favorisent des échanges de qualité car accessible aussi aux professionnels.
- ♦ L'espace et son aménagement permettent à l'enfant de se repérer, d'explorer, de manipuler, d'expérimenter.
- ♦ L'aménagement de l'espace favorise **l'accueil et la place des familles**.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ♦ Personnaliser l'espace dédié à chaque enfant : casier, couchette ...
- ♦ Observer l'évolution des enfants pour adapter l'aménagement de l'espace,
- ♦ Proposer à l'enfant différents espaces d'expérimentation (espaces de jeux symboliques, lecture, détente...),
- ♦ Faire évoluer l'espace en fonction de l'intérêt et de l'investissement des enfants,
- ♦ Aménager l'espace pour permettre à l'enfant de se relier au regard de l'adulte ou de s'en soustraire,
- ♦ Adapter le mobilier aux enfants préservant la posture de l'adulte.

LE VIVRE ENSEMBLE ET LA SOCIALISATION

Les relations sociales chez le jeune enfant nécessitent un accompagnement des adultes pour faciliter le tissage de liens avec l'Autre. La vie en collectivité repose sur un équilibre entre relations et soins individualisés, activité autonome et vie de groupe



“ Vivre en groupe, pour un enfant de 18 mois, 2 ans, 4 ans, n'est pas chose aisée, et l'on aurait tort de croire que la socialisation se fait d'elle même. ”

Cultiver les ingrédients facilitant la socialisation (2011)

Rosanna de Rosa - Psychologue - Université de Lausanne



VALEUR 9

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS L'APPRENTISSAGE DU « VIVRE ENSEMBLE »



L'apprentissage du Vivre Ensemble c'est aller à la rencontre de soi, de l'Autre, du groupe, dans un environnement pensé et bienveillant.

- ◆ Chaque enfant découvre et expérimente le Vivre Ensemble à son rythme.
- ◆ L'enfant est acteur des liens qu'il noue avec les autres enfants et les professionnels.
- ◆ Les professionnels rassurent l'enfant et contribuent au développement de sa confiance en lui au sein du collectif.
- ◆ Le cadre posé par les professionnels doit permettre à l'enfant d'intégrer des règles et des interdits et de développer son sens du respect mutuel, du partage et de l'écoute.

REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Respecter les affinités qui se créent entre enfants, sans projeter de « représentation d'adulte sur ce qui se vit entre deux enfants »
C.Schuhl - Conf Bibliographie
- ◆ Aider l'enfant à trouver progressivement sa place dans le groupe et à être reconnu par ses pairs,
- ◆ Aider l'enfant à gérer les frustrations et les conflits sans exprimer de jugement mais en rappelant la règle,
- ◆ Faciliter la communication entre enfants et entre enfants et adultes,
- ◆ Permettre à l'enfant d'acquérir des codes sociaux (bonjour, au revoir, merci...) et des valeurs communes (entraide, coopération...) en tenant compte de son âge,
- ◆ Être vigilant sur le ton, la posture et le choix des termes utilisés (usage de surnoms et diminutifs).

VALEUR 10 PERMETTRE À L'ENFANT DE S'OUVRIR À LA DIVERSITÉ

La diversité concourt à faciliter la socialisation et la future citoyenneté de tous. Elle est reconnue et prise en compte sous toutes ses formes.

- ◆ L'ouverture à la différence s'accompagne **dès le plus jeune âge**.
- ◆ La **conception des temps collectifs** au sein de la crèche favorise l'expression et la découverte de la diversité.
- ◆ L'enfant en situation de handicap est accueilli et reconnu comme un enfant à part entière.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- ◆ Proposer une variété de supports de sensibilisation à la diversité sous toutes ses formes (jeux, livres, musiques, repas et journées à thèmes ...),
- ◆ Savoir écouter et prendre en compte le questionnement de certains enfants face à la diversité,
- ◆ Accompagner le développement des interactions entre l'enfant en situation de handicap et les autres enfants,
- ◆ Accompagner chaque enfant dans sa découverte de la différence liée au handicap.

VALEUR 11

FAVORISER L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

Au même titre que le jeu, l'éveil culturel et artistique s'inscrit au cœur de la démarche éducative, dans tous les temps du quotidien.

Plus que le résultat, la notion de plaisir est privilégiée.

Les temps d'éveil culturel, pensés par les professionnels offrent une palette de propositions qui participent à l'enrichissement et à la créativité de l'enfant.

La diversité des supports et des modes d'expression permet une approche multi sensorielle qui contribue au développement de la sensibilité de l'enfant.

L'éveil culturel et artistique favorise l'expression, la reconnaissance et le partage des émotions.

L'éveil culturel et artistique amorce le développement des goûts de l'enfant et nourrit son esprit de curiosité.

Les professionnels permettent à l'enfant d'aller à la rencontre d'œuvres, au sens large, dans des lieux dédiés ou sur le lieu d'accueil.



REPÈRES POUR DES PRATIQUES

- Proposer différents supports et modes d'expression (musique, expression corporelle, peinture, dessin, collage, modelage, littérature jeunesse...),
- Respecter les choix de l'enfant et l'accompagner dans ses découvertes,
- Encourager l'enfant dans ses essais artistiques,
- Être attentif aux ressentis de l'enfant lors de sa pratique artistique,
- Partager avec l'enfant ou le groupe l'expérience culturelle et artistique,
- Valoriser la démarche des enfants (affichage, restitution aux parents, photos d'ateliers...),
- Organiser des partenariats avec les équipements de proximité (bibliothèque, musée...).



CONCLUSION

Le référentiel éducatif, en s'attachant à la place des familles dans son 1er volet et ici à celle de l'enfant, soutient la réflexion autour des modalités de travail au sein des établissements d'accueil. L'engagement dynamique de toutes les équipes, leur volonté de porter un regard critique sur leurs pratiques actuelles et d'être force de proposition amélioreront l'accueil au quotidien des enfants et de leur famille.



L'accueil d'un enfant ne peut se penser qu'en lien et en confiance avec sa famille.

La visée de ce référentiel est bien d'apporter un véritable outil de travail aux professionnels, pour les accompagner dans leur réflexion continue autour de leur projet pédagogique.

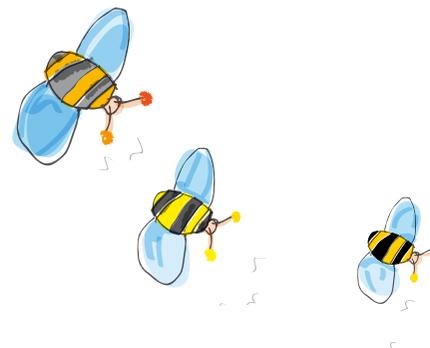
Chaque équipe met en œuvre les valeurs présentées de façon personnalisée selon le contexte de son établissement.

Dans un objectif d'amélioration des pratiques et de meilleure prise en compte des besoins des enfants, une démarche d'évaluation continue viendra accompagner ce référentiel éducatif et permettra notamment de questionner la cohérence entre les valeurs, leurs objectifs et les repères énoncés par le référentiel avec les pratiques développées par les professionnels. L'évaluation continue constitue un support à la dynamique de réflexion, d'échanges et de dialogue entre professionnels d'une part et entre parents et professionnels d'autre part.

REMERCIEMENTS :



- ✦ L'ensemble des professionnels des crèches et du service d'accueil familial de la Ville de Lyon,
- ✦ L'équipe de Direction,
- ✦ Les coordinatrices petite enfance,
- ✦ Les agents des services administratifs et du service médico-psychologique ayant participé aux groupes de travail ;
- ✦ Les parents délégués qui se sont associés avec conviction et enthousiasme à cette démarche ainsi que les parents ayant accepté de prêter leur image ou celle de leur enfant pour illustrer ce document ;
- ✦ Les personnes ressources qui se sont investies dans le comité technique, et plus particulièrement l'École Santé Social Sud-Est, le Collège Coopératif Rhône-Alpes pour leur accompagnement méthodologique ;
- ✦ Les services de la Communication interne et externe de la Ville de Lyon pour leur savoir-faire et leur disponibilité.



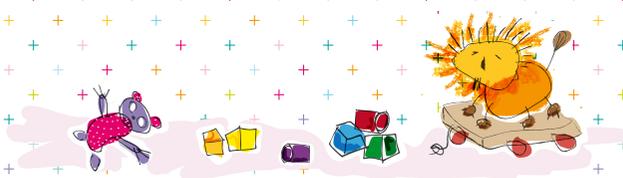
BIBLIOGRAPHIE



- Ouvrage collectif, Accueillir les tout-petits, Oser la qualité, Edition ONE, Fonds Houtman, 2002.
- STAMBAK Mira, BARRIERE Michèle, BONICA Laura, MAISONNET Renée, Les Bébés entre eux : découvrir, jouer, inventer ensemble, Edition PUF Le psychologue, 1983
- BINET Eric, « Adaptation et bien-être affectif : réflexion sur les adaptations groupées », Magazine Métiers de la petite enfance, mars 2006, n°117
- SCHUHL Christine, « Accueil », article p.9, magazine Métiers de la petite enfance, septembre 2010, n°164
VANDENBROECK Michel, Eduquer nos enfants à la diversité, Editions Erès, 2005.
- CHOQUET Marie-Christine, JOB-HUERT Nadine, L'Art d'accueillir les bébés, Edition ERES, 1001BB, 2013
- MELLIER Denis, Observer un bébé : un soin, Edition Eres, 1001 BB, 2008
- GOSLEZIAT Chantal, Bébés chasseurs de son, Edition Eres, 2010
- DELOUVIN Danièle, GIAMPINO Sylviane, RATIA- ARMENGOL Dominique, A l'écoute des bébés et de ceux qui les entourent, Edition Eres, 2006
- Le Schéma départemental de l'accueil du jeune enfant et de sa famille (SDAJE 2012-15)
- THOLLON-BEHAR Marie-Paule, le jeu accompagné, JDP Petite Enfance, mars-avril 2011 n°69,
- FONTAINE Anne-M.arie (2000), « Espaces : les adultes proposent, les enfants disposent », Le journal des professionnels de l'enfance, 3, 53-54.
- ZOGMAL Marianne, Quelle place pour l'imprévisible ? Revue Petite Enfance n°105, mai 2011

PLUS D'INFOS :
Contact.enfance@mairie-lyon.fr

LYONendirect 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr



web